

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 05 NOVEMBRE 2014

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu de la séance de conseil municipal du 3 octobre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Subventions 2014 :

Le Conseil Municipal accorde les subventions suivantes :

* Solognote de Souesmes	2 500 €
* Souesmes Loisir Animation	1 700 €
* A.D.M.R.	627 €
* Jeunes Sapeurs-Pompiers Salbris	150 €
* Union Musicale Ferté-Imbault	250 €
* Chorale Chanterelle Salbris	250 €
* Chambre Métiers Loir-et-Cher	180 €
* Association Judo Salbris	300 €
* Association Conciliateurs Justice Loir-et-Cher	100 €
* Association Gymnastique Salbris	240 €
* Association Refuge Animalier de Sologne	728 €
* MFR Gien	50 €
* Secours Catholique Loir-et-Cher	200 €
* BTP CFA du Loir-et-Cher	65 €
* Association danse classique de Salbris	60 €
* Salbris tir à l'arc	60 €
* Artistement Vôte en Sologne	250 €

Dotation de solidarité rurale :

Le Conseil Municipal approuve le projet d'implantation de 2 plateaux surélevés sur l'avenue du 11 novembre pour un montant de travaux estimé à 18 120 € et sollicite de monsieur le président du Conseil Général un aide financière au titre de la Dotation de Solidarité Rurale.

Convention avec S.F.R. :

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention avec SFR pour la mise à disposition d'emplacements sur le château d'eau de Souesmes afin de de lui permettre de pérenniser ses installations et poursuivre ses investissements.

Legs TH.E LARCHEVEQUE-ROBERT :

Le Conseil Municipal arrête le montant du legs à la somme de 2 395,32 €.

Décisions prises dans le cadre de la délégation :

Signature d'un contrat pour la vérification des cadrans, des cloches et de la centrale électronique de l'église avec la SAS GOUGEON pour une dépense totale de 1 164 € HT pour 6 ans.

Groupement avec la ville de Salbris et la communauté de communes de la Sologne des Rivières afin de lancer une consultation groupée pour les assurances.

Vente de matériel réformé :

La Conseil Municipal autorise la vente au plus offrant de l'élagueuse « ROUSSEAU » et fixe la date de remise des offres au 31 janvier 2015.

Divers :

Suite aux fréquentes fermetures du bureau de poste de Souesmes et au mécontentement de nombreux administrés, monsieur le Maire va adresser un courrier à la direction de la poste.